

# Le Communiqué du Conseil des ministres du 23 mai 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 23 mai à 11 h, au Palais de la République.

Entamant sa communication sur la célébration de la Pentecôte et le bon déroulement de la 130ème édition du Pèlerinage marial de Popenguine, dans la communion et la paix, le Chef de l'Etat adresse ses chaleureuses félicitations à la communauté chrétienne du Sénégal.

Ainsi, le Président de la République demande au Gouvernement, en relation avec les autorités locales et religieuses concernées, d'intensifier la mise en œuvre du programme de modernisation de la commune de Popenguine – Ndayane et les travaux de construction du nouveau sanctuaire d'accueil des pèlerins.

Poursuivant sa communication autour de la consolidation, de la modernisation du système universitaire et de la situation des Universités, le Chef de l'Etat renouvelle ses condoléances à la famille de l'étudiant Mouhamadou Fallou Sène, arraché à notre affection suite aux manifestations du 15 mai 2018 à l'Université Gaston Berger de Saint- Louis.

Ainsi, le Président de la République, après avoir informé les membres du Conseil de l'audience accordée aux représentants de la Coordination des Etudiants de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis rappelle au Gouvernement son option fondamentale de faire :

- de l'Education, de la Formation, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, des piliers de notre politique de développement économique et social.
- et de l'étudiant un acteur majeur de sa formation en vue de favoriser sa réussite et d'améliorer ses conditions de vie ».

A cet égard, le Chef de l'Etat rappelle les nombreuses actions menées dans ce domaine, depuis son accession à la magistrature suprême pour asseoir une université d'Excellence, au service des étudiants, des enseignants, des chercheurs et de tous les acteurs économiques et sociaux, notamment à l'issue des concertations nationales inclusives sur l'avenir de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Appréciant les efforts budgétaires et financiers consentis par l'Etat pour renforcer les infrastructures et améliorer les conditions sociales des étudiants et des enseignants, dans le cadre du Programme de Développement Stratégique de l'Enseignement supérieur, le Président de la République invite le Gouvernement à veiller à l'amélioration en permanence des conditions pédagogiques et sociales dans nos universités

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat demande au Premier ministre de tenir, dans les meilleurs délais, une réunion interministérielle d'évaluation exhaustive et de suivi des décisions de la concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le Président de la République engage également le Gouvernement sur les mesures urgentes à mettre en œuvre pour finaliser les chantiers des campus sociaux de nos universités.

Enfin, le Chef de l'Etat invite tous les acteurs du système universitaire, toutes les forces vives de la Nation à l'apaisement et au sens des responsabilités, en vue d'assurer le déroulement correct de l'année universitaire en cours et informe de la tenue, en début juillet 2018, en présence de toutes les composantes du secteur, notamment les étudiants, les enseignants et les partenaires sociaux, d'un Conseil présidentiel sur l'évaluation des réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Par ailleurs, abordant le soutien de l'Etat aux anciens Combattants, le Président de la République rappelle leur place primordiale dans la consolidation du rayonnement international du Sénégal, le respect et la considération ; l'assistance et l'accompagnement que nous leur devons.

Ainsi, au-delà de l'impératif de leur accorder, plus que par le passé, l'appui institutionnel nécessaire, ainsi que le soutien moral et social approprié, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de doter l'Office national des Anciens combattants et victimes de Guerre (ONAC), de moyens logistiques adéquats et d'accélérer la réhabilitation et l'équipement des Maisons du Combattant, à Dakar et dans les autres régions.

Poursuivant sa communication sur l'intensification de la mise en œuvre du Programme national de subvention des moteurs, matériels et équipements destinés aux professionnels de la pêche, le Président de la République salue la bonne exécution de la première phase du programme national de subvention des moteurs pour les acteurs de la pêche artisanale marquée par la répartition consensuelle et équitable des moteurs, matériels et équipements au niveau de tous les sites et zones de pêche du Sénégal.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication sur le suivi de la coopération, des partenariats et son agenda diplomatique.

Le Premier ministre a axé sa communication autour du déménagement ministériel à la Sphère ministérielle de Diamniadio, de la concession de l'autoroute à péage, avant de rendre compte du suivi des dossiers et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le ministre de l'Economie des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte du suivi de la campagne de commercialisation arachidière et de la préparation de la campagne agricole.

Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait part aux membres du Conseil du projet de renforcement de la résilience des écosystèmes du Ferlo

Le ministre en charge du Suivi du PSE a rendu compte de l'état d'avancement des projets et programmes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a examiné et adopté :

- le projet de décret portant organisation du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement;
- le projet de décret fixant les modalités d'allocation et les critères de répartition du Fonds d'Équipement des Collectivités territoriales.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Madame Dieynaba NDIAYE AMAR, titulaire d'un diplôme supérieur en Management, est nommé Secrétaire général de la Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale en remplacement de Monsieur Ibrahima FAYE, appelé à d'autres fonctions ;
- Docteur Fatou Faye NDIAYE DEME, Pharmacienne, est nommée Directeur de la Famille et de la Protection des groupes vulnérables au Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre, en remplacement de Madame Coumba THIAM, appelée à d'autres fonctions.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Porte-parole